

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2022

Etaient présents :

- Marie-Line EVERLET
- Monsieur Jean-Paul BERGES
- Madame Patricia POTENTI-BRUNET
- Monsieur Helder DA CRUZ-
- Monsieur Fabien DUPRONT
- Monsieur Cédric FONTAN
- Monsieur Vanneck GASPARINI
- Monsieur Michel GARROS
- Madame Estelle GOURIER
- Monsieur Olivier JAQUEMET
- Madame Marie Hélène LEMAITRE
- Monsieur Jean Claude LE MAIRE
- Madame Michèle MAYRAN

Etaient absente et excusée:

- Madame Maryse DARNAUD (pouvoir à Mme EVERLET)
- Madame Martine GOUZENNE

Le quorum étant atteint, Madame Marie-Line EVERLET déclare ouverte cette séance publique du conseil municipal à 20 h 05.

Elle demande à un membre du conseil municipal de se désigner comme secrétaire de séance. Monsieur Michel Garros se déclare volontaire.

Puis elle met à l'approbation des élus le compte rendu du conseil municipal du 26 janvier 2022 envoyé avec la convocation pour la présente séance.

Vote des élus : adopté à la majorité.

Madame le maire rappelle les points à l'ordre du jour de la présente séance :

- Modification simplifiée du PLU : mise à disposition du public
- Point sur les commissions
- Questions diverses.

I/ MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU : MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Madame le maire rappelle la procédure de modification simplifiée du PLU dans le cadre du dépôt de permis de construire de la société OGR. Elle informe que la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale a rendu son avis le 2 février 2022, déclarant qu'il n'est pas nécessaire de faire une évaluation environnementale.

Dès lors, elle demande aux élus de se prononcer sur la mise à disposition du dossier présentant le projet de modification simplifiée accompagné de l'avis de la MRAE. Pendant la mise à disposition, le dossier sera soumis à l'examen du public et les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie, du 26 février au 28 mars 2022 aux jours et heures habituels d'ouverture et les samedis de 9 h à 12 h.

Vote des élus après débats : favorable à l'unanimité.

II/ Point sur les commissions

- Pétition contre le permis de construire de hangars agricoles à Gaugens
- DCI : nouveau point sur les réserves d'eau
- Conservatoire municipal d'archéologie et d'histoire : développement et certification à l'étude
- Accessibilité salle polyvalente : réponse APAVE
- Travaux de peinture au logement communal 89 du Padouen
- Ombrières : fondations prévues cet été
- Eclairage public derrière la tour et place de la mairie à réparer
- Label Village Internet : dossier de candidature déposé
- Bornes WIFI : réunion à venir

III/ •Questions diverses

- Salles municipales : réservations à faire au secrétariat de mairie
- Autorisation petite restauration : rappel modalités

La séance est levée à 20 heures 30

2^{de} réunion avec tous les élus avant d'engager la procédure de recrutement avec le Centre de Gestion 32 pour le remplacement d'Alain Mestre. Le profil du poste est arrêté sur un agent polyvalent spécialité entretien des bâtiments.